

Égalité sociale :

L'approche de BMO Gestion mondiale d'actifs

Octobre 2024

Table des matières

1. Gouvernance	4
2. Stratégie	5
3. Gestion des risques	6
4. Climat et égalité sociale	9

La lutte contre les inégalités croissantes est à la fois un impératif moral et une nécessité sociétale et économique. Nous pensons qu'il incombe aux investisseurs institutionnels de veiller à servir les intérêts des clients en contribuant à créer une société plus équitable au sein de laquelle tout le monde peut s'épanouir.

BMO Gestion mondiale d'actifs (« nous », « nos » ou « notre »)¹ considère les inégalités sociales comme un risque systémique pouvant avoir un effet négatif sur les placements, les systèmes financiers, les démocraties et les sociétés. Les recherches montrent que les inégalités sociales ont diverses conséquences : ralentissement de la croissance économique², baisse de productivité, problèmes de santé physique et mentale, augmentation des coûts liés aux soins de santé, demande accrue en matière de services sociaux et communautaires, niveaux de scolarisation moins élevés et accentuation des tensions sociales. Récemment, les conditions météorologiques extrêmes ont exposé des millions de personnes à une insécurité alimentaire et hydrique aiguë³, les Autochtones, les femmes, les filles et d'autres groupes de la population systématiquement marginalisés étant les plus durement touchés. Malgré les efforts déployés depuis des décennies pour éradiquer le travail des enfants et le travail forcé, le défi de l'esclavage moderne continue de prendre de l'ampleur. Les inégalités financières continuent de se creuser.

À moins que des mesures d'atténuation ne soient prises activement à leur égard, ces inégalités ne feront que s'accroître dans les années à venir. Cela, combiné aux défis liés aux répercussions des changements climatiques et de la perte de biodiversité, érode également notre capacité collective à travailler ensemble à la transition énergétique équitable requise pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les investisseurs ont un rôle clé à jouer dans la promotion du type de changement systémique nécessaire pour lutter contre les inégalités sociales. Par sa gestion active, BMO Gestion mondiale d'actifs utilise son influence pour tenter de favoriser la production de résultats en matière de durabilité, y compris l'égalité sociale, tout en réduisant le risque systémique afin de permettre des rendements stables à long terme.

L'égalité sociale et l'action climatique sont les deux piliers thématiques distincts, mais interreliés, dans le cadre desquels BMO Gestion mondiale d'actifs organise ses activités liées à l'investissement responsable afin de gérer les risques systémiques. Le présent énoncé décrit l'approche de BMO Gestion mondiale d'actifs en matière d'égalité sociale. Cette approche est itérative au fil du temps en raison de l'évolution de nos pratiques, des attentes réglementaires ainsi que des attentes des clients, des parties prenantes et des ayants droit.

Mises à jour apportées au présent document

Les normes et la réglementation de certains territoires ont récemment rendu obligatoire l'harmonisation des rapports produits ou des pratiques

de diligence raisonnable aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. De ce fait, les mises à jour comprennent la reformulation de certains éléments de notre approche en matière d'égalité sociale aux fins de clarification dans le cadre des Principes directeurs et des droits de la personne. Nous nous attendons à ce que les normes mondiales afférentes aux rapports de durabilité volontaires suivent une trajectoire semblable si ce n'est déjà le cas⁴. Nous pensons que cela convient mieux à notre approche dans la pratique : les droits de la personne englobent un large éventail de sujets liés à l'égalité sociale, comme la discrimination, la santé, la main-d'œuvre et la sécurité. Faire progresser les droits de la personne en tant que tels contribue à remédier aux inégalités et aux injustices sociales.

Notre cadre de communication de l'information

BMO Groupe financier rend compte publiquement de sa performance sociale et de ses objectifs à cet égard dans son Rapport de durabilité annuel et sur son site Web⁵. De plus, BMO Groupe financier rend publique sa déclaration en vertu de la *Modern Slavery Act 2015* du Royaume-Uni, et sa Déclaration sur les droits de la personne⁶ décrit les mesures que l'organisation a prises pour respecter ses engagements en la matière et qui fournissent des détails sur la manière dont BMO Gestion mondiale d'actifs traite cette question par le biais de son approche en matière d'investissement responsable. Enfin, un rapport annuel présente les progrès réalisés par BMO Groupe financier en matière de réconciliation avec les Autochtones⁷, en réponse au 92^e appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. La stratégie et le cadre de communication de l'information de BMO Groupe financier s'articulent autour de trois piliers : l'éducation, l'emploi et l'autonomie économique.

BMO Gestion mondiale d'actifs fournit des renseignements sur les activités liées à la durabilité et à l'investissement responsable à inclure dans le Rapport de durabilité annuel de BMO Groupe financier. BMO Gestion mondiale d'actifs communique en outre de l'information sur les activités liées à l'investissement responsable aux fins de notre rapport annuel sur les Principes for Responsible Investment (PRI) des Nations Unies⁸, un cadre qui favorise l'investissement durable en intégrant les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux pratiques régissant la prise de décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat. Nous faisons également un suivi public de nos activités en matière d'égalité sociale dans le Rapport annuel sur l'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs⁹.

¹ BMO Gestion mondiale d'actifs est la marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc.

² <https://dignityforall.ca/resources/>

³ Sixième rapport d'évaluation du GIEC : Répercussions, adaptation et vulnérabilité (en anglais seulement)

⁴ <https://www.unpri.org/pri-blog/a-call-for-an-issb-reporting-standard-on-human-rights-and-social-issues/11768.article>

⁵ Accueil – Notre impact (bmo.com)

⁶ Déclaration sur les droits de la personne de BMO

⁷ Vérité et réconciliation – Notre impact (bmo.com)

⁸ www.unpri.org/

⁹ <https://www.bmogam.com/ca-fr/a-propos/investissement-responsable/#ressources>

Surveillance par le Conseil d'administration

La surveillance de la durabilité par le Conseil d'administration, notamment en ce qui a trait à l'égalité sociale et à l'inclusion, est intégrée dans la charte du Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration de BMO Groupe financier. En outre, le Comité d'évaluation des risques aide le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques.

Conseil consultatif pour les communautés autochtones

En janvier 2020, BMO Groupe financier a mis sur pied le Conseil consultatif pour les communautés autochtones composé de représentants des Premières Nations, des Métis et des Inuits de partout au pays. Il a pour mandat de fournir des conseils à BMO sur la création de nouvelles politiques et pratiques qui répondent au 92^e appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Le Conseil a pour objectif de façonner la formation sur l'histoire des Autochtones et la sensibilisation à leur culture, de promouvoir les emplois et la formation pour les Autochtones, de favoriser une croissance économique durable à long terme pour les communautés autochtones, et de conseiller BMO Groupe financier sur le renforcement continu des relations avec les Autochtones. À l'occasion, BMO Gestion mondiale d'actifs sollicite du Conseil consultatif pour les communautés autochtones des conseils et des avis sur les questions d'investissement responsable et de gouvernance liées à l'égalité sociale, aux droits des peuples autochtones et à la réconciliation.

Supervision par la direction

Au sein de BMO Gestion mondiale d'actifs, la surveillance de la stratégie d'investissement responsable de la société incombe au groupe de travail sur l'Investissement responsable du comité de placement, présidé par le chef des placements. Le groupe de travail sur l'Investissement responsable approuve tous les énoncés de politique d'investissement responsable.

Nos spécialistes de l'investissement responsable comprennent des experts en matière de gouvernance, d'intégration des facteurs ESG, de changements climatiques et d'égalité sociale. Un rôle précis en matière d'égalité sociale est consacré à la direction d'activités connexes de gouvernance, de leadership éclairé et d'analyse des placements à BMO Gestion mondiale d'actifs. L'équipe Investissement responsable collabore avec les gestionnaires de portefeuille et les analystes de BMO Gestion mondiale d'actifs pour fournir des données, de la formation et des résultats de recherches sur les facteurs ESG et la durabilité, de manière à appuyer les efforts de l'organisation en matière d'analyse, d'intégration de l'investissement responsable et de développement de produits.

Favoriser un changement social positif est un principe central de la raison d'être de BMO Groupe financier : Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires. L'engagement de BMO Groupe financier à l'égard de l'égalité sociale est démontré dans sa stratégie L'inclusion sans obstacles 2025¹⁰, qui vise à donner accès aux occasions et à favoriser la croissance, tant à l'interne qu'à l'externe. BMO Groupe financier a été l'un des premiers signataires de l'Initiative BlackNorth¹¹ et de l'Accord Catalyst 2022¹² visant à favoriser la parité entre les sexes et, au cours de la dernière année, a fait des progrès relativement à l'accélération de la représentation des Autochtones¹⁶ et des membres de la communauté LGBTQ2+ à l'échelle de notre organisation. Le soutien apporté aux investissements¹⁸ réalisés en matière de logement abordable et à des entreprises dirigées par des Autochtones, des Noirs ou des femmes sont d'autres exemples de la stratégie de BMO Groupe financier visant à promouvoir un changement social positif au moyen de mesures liées à l'inclusion économique et sociale.

En tant que filiale de BMO Groupe financier, BMO Gestion mondiale d'actifs poursuit ses efforts pour incarner ces valeurs. Nous investissons largement à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de fonds gérés activement et de fonds indiciaires à gestion passive. Nous adoptons une approche progressive en matière de gestion des placements, de façon à influencer positivement le comportement des entreprises, l'établissement de normes et les politiques publiques afin d'atténuer les risques systémiques et les répercussions négatives liés aux inégalités sociales.

BMO Gestion mondiale d'actifs s'est mobilisée à l'égard de l'égalité sociale en demandant aux gouvernements et aux organismes de réglementation de faire progresser la diligence raisonnable obligatoire en matière de droits de la personne, les lois sur le travail forcé ainsi que la production obligatoire de rapports sur la diversité et l'inclusion des entreprises et l'établissement de cibles. Nous demandons aux entreprises de mettre en œuvre des stratégies pour évaluer et intégrer les questions d'égalité sociale, et de prendre la mesure de leur incidence sur les droits de la personne, dans la planification de leurs activités, leurs approches de gestion du capital humain et leurs rapports. Les entreprises qui agissent proactivement pour maintenir de bonnes relations avec les parties prenantes et les titulaires de droits peuvent en tirer divers avantages à long terme : atténuer les risques d'atteinte à la réputation, conserver leur permis social d'exploitation, assurer la continuité des activités et des chaînes d'approvisionnement, éviter les amendes imposées par la loi et la réglementation, et améliorer la productivité des employés et la satisfaction des employés et des clients. Pour en savoir plus sur nos attentes à l'égard des entreprises, veuillez consulter notre Énoncé sur les attentes à l'égard des pratiques sociales¹³.

BMO Gestion mondiale d'actifs a pris un éventail de mesures pour gérer les risques liés à l'égalité sociale et offrir des solutions aux clients. En voici quelques exemples :

- L'intégration des risques ESG financièrement importants, y compris les risques sociaux, aux processus d'analyse des placements pour les mandats pertinents.
- L'offre de produits de placement qui permettent aux investisseurs d'affecter des capitaux à des solutions favorisant l'égalité sociale, comme BMO Fonds leadership féminin.
- La mise en place d'une approche axée sur la mobilisation et l'exercice du droit de vote par procuration visant à encourager les sociétés détenues à gérer les risques liés à l'égalité sociale et les répercussions négatives sur les individus.
- L'appui à l'élaboration de politiques publiques nationales et internationales en matière d'égalité sociale, y compris l'élaboration conjointe et la signature de diverses déclarations d'investisseurs demandant aux gouvernements de mettre en place des exigences de diligence raisonnable obligatoire en matière de droits de la personne ou des exigences de production de rapports obligatoires sur la diversité et l'inclusion au sein des entreprises.
- L'engagement à respecter les droits de la personne conformément aux Principes directeurs des Nations Unies¹⁴ et l'amélioration continue des efforts de diligence raisonnable en matière de droits de la personne entrepris par l'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs pour l'ensemble des placements gérés à l'interne.
- L'adoption d'une approche transparente qui prévoit la publication de nos méthodes.

¹⁰ <https://notre-impact.bmo.com/pratiques/diversite-et-inclusion/>

¹¹ <https://blacknorth.ca/>

¹² <https://www.catalyst.org/solution/accord-catalyst-2022-accelerer-l'avancement-des-femmes/>

¹³ <https://www.bmogam.com/ca-fr/about/responsible-investment/#resources>

¹⁴ https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf

Gestion des risques

Intégration des facteurs ESG

Les analystes de recherche et les gestionnaires de portefeuille de BMO Gestion mondiale d'actifs suivent un processus de placement qui tient compte de l'incidence potentielle des risques ESG, ainsi que d'autres facteurs qui déterminent les perspectives sur les titres de toute société dans laquelle nous pourrions investir. Ils ont accès à un éventail de données et de recherches ESG exclusives et de tiers – ainsi qu'au soutien à l'analyse de ces renseignements de notre équipe interne de spécialistes en placement responsable. Cette analyse détermine notre répartition de l'actif, notre sélection des titres, la construction de nos portefeuilles, la mobilisation de nos actionnaires et le vote par procuration.

Pour ce qui est des actions et des obligations cotées en bourse, notre équipe Investissement responsable fournit des données sur les droits de la personne, la composition de l'effectif, les répercussions négatives et les signaux avertisseurs de controverse. Ces données, combinées à une analyse plus large des enjeux ESG importants, peuvent ensuite être utilisées par les gestionnaires de portefeuille de BMO Gestion mondiale d'actifs pour déterminer les sociétés à potentiel de risque élevé aux fins d'analyse plus approfondie.

Certaines équipes de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs cherchent également des occasions d'investir dans des sociétés qui peuvent contribuer à trouver des solutions. Par exemple, nos principales stratégies axées sur les actions intègrent des sociétés qui accordent la priorité à la représentation des femmes au sein de leur conseil d'administration et de leur direction.

Mobilisation et vote par procuration

À BMO Gestion mondiale d'actifs, nous nous engageons à utiliser notre influence en tant qu'actionnaires pour améliorer le rendement ESG des sociétés détenues, en mettant l'accent sur nos deux thèmes clés, soit la lutte contre les changements climatiques et l'égalité sociale.

Les activités de mobilisation sont menées par des membres de l'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs qui travaillent avec nos gestionnaires de portefeuille d'actions et de titres à revenu fixe et nos analystes en placements. L'équipe Investissement responsable met l'accent sur la mobilisation de sociétés nord-américaines détenues et vote activement aux assemblées de sociétés du marché canadien. BMO Gestion mondiale d'actifs a fait affaire avec un tiers fournisseur de services de mobilisation et d'exercice du droit de vote (le service de représentation *reo*^{MD}) pour organiser le vote par procuration et le service de représentation afin de nous assurer que notre couverture s'étend aux marchés internationaux. Cela nous permet d'entraîner un changement positif à l'échelle mondiale.

Nos attentes à l'égard des entreprises correspondent à celles des normes mondiales, comme les Principes directeurs des Nations Unies, les normes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹⁵, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)¹⁶, les normes de l'Organisation internationale du Travail¹⁷, ainsi qu'à celles des principales initiatives d'investisseurs, comme la déclaration des investisseurs de l'initiative Advance des PRI des Nations Unies¹⁸, l'indice Corporate Human Rights Benchmark¹⁹ et la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion²⁰. Nous reconnaissons que les initiatives liées aux inégalités sociales visent des enjeux précis et sont intersectorielles.

Nous avons eu recours à des approches individualisées et collaboratives. Voici les principales collaborations :

- **Investor Alliance for Human Rights**²¹ : BMO Gestion mondiale d'actifs participe activement au conseil consultatif de l'Investor Alliance for Human Rights depuis 2020. Nous participons également à diverses initiatives et activités collaboratives de mobilisation qui découlent de cette plateforme d'investisseurs.
- **Initiative Advance des PRI**²² : En 2023, BMO Gestion mondiale d'actifs a signé la déclaration des investisseurs de l'initiative Advance et en a codirigé activement des engagements collaboratifs sur les droits de la personne, le travail décent et l'engagement politique responsable avec des entreprises de secteurs à risque élevé.
- **30% Club Canada Investor Group**²³ : Nous appuyons depuis longtemps le 30% Club Canada, qui a pour mission de faire avancer la diversité des genres au sein des conseils d'administration et de la haute direction des entreprises au Canada grâce à l'exercice du droit de vote et à la mobilisation.
- Notre fournisseur de services de mobilisation et d'exercice du droit de vote *reo*^{MD} participe à diverses collaborations d'investisseurs liées à l'amélioration de l'accès aux soins de santé, de l'accès à la nutrition, du salaire de subsistance, des droits de la personne et d'autres sujets liés à l'égalité sociale, et se mobilise en notre nom.

¹⁵ <https://mneguidelines.oecd.org/mne%20guidelines/>

¹⁶ <https://www.ohchr.org/fr/indigenous-peoples/un-declaration-rights-indigenous-peoples>

¹⁷ <https://www.ilo.org/fr>

¹⁸ https://dwtyzx6upk1ss.cloudfront.net/Uploads/w/x/y/advance_investorstatement_17may2022_339587.pdf

¹⁹ <https://www.worldbenchmarkingalliance.org/corporate-human-rights-benchmark/>

²⁰ <https://www.riacanada.ca/fr/declaration-investisseurs-diversite-et-inclusion/>

²¹ [Investor Alliance for Human Rights \(investorsforhumanrights.org\)](https://www.investorallianceforhumanrights.org)

²² <https://www.unpri.org/investment-tools/stewardship/advance>

²³ <https://30percentclub.org/investor-groups/>

Cinq sous-thèmes relatifs à l'égalité sociale guident le travail de gérance et de gestion des risques systémiques et des occasions de l'équipe Investissement responsable dans ce domaine. Nous faisons le suivi de la façon dont ils s'harmonisent aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies²⁴.

Sous-thèmes de l'égalité sociale

Inégalités en matière de patrimoine

ODD 1 – Éliminer la pauvreté; ODD 2 – Éliminer la faim
ODD 3 – Bonne santé et bien-être
ODD 10 – Inégalités réduites
ODD 11 – Villes durables et inclusives



Assurer des salaires et des avantages sociaux équitables, une rémunération adéquate des dirigeants, des pratiques fiscales responsables et un accès équitable aux produits et services.

Diversité, équité et inclusion

ODD 5 – Égalité des sexes
ODD 10 – Inégalités réduites



Favoriser l'inclusion de points de vue et d'antécédents variés dans l'ensemble de l'effectif et au niveau de la direction afin d'assurer des occasions et des résultats plus équitables.

Droits des peuples autochtones

ODD 1 – Éliminer la pauvreté; ODD 6 – Eau propre et assainissement
ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable
ODD 8 – Travail décent et croissance économique
ODD 10 – Inégalités réduites



Harmoniser les pratiques avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation sur la façon de faire progresser les résultats socioéconomiques des peuples autochtones.

Droits de la personne

ODD 1 – Éliminer la pauvreté; ODD 10 – Inégalités réduites
ODD 12 – Consommation et production responsables



Respecter les droits de la personne dans les opérations, les produits et les services, et dans l'ensemble des chaînes de valeur.

Transition équitable

ODD 3 – Bonne santé et bien-être
ODD 10 – Inégalités réduites



Préconiser une collaboration stratégique avec les travailleurs, les collectivités et les ayants droit pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Ces cinq sous-thèmes ont été déterminés en tenant compte de la pertinence de chaque enjeu d'égalité sociale par rapport aux systèmes et des répercussions financières importantes à long terme. Parmi les meilleures pratiques recommandées²⁵ qui ont orienté la sélection des sous-thèmes d'égalité sociale, notons les suivantes :

- Le niveau élevé de consensus à l'égard des répercussions négatives ou positives de l'enjeu visé parmi un large éventail de parties prenantes, y compris les organismes internationaux de normalisation comme l'Organisation internationale du Travail²⁶, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones²⁷, et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies²⁸.
- La possibilité que l'enjeu et ses répercussions deviennent des risques importants dans l'ensemble des mandats de placement, en particulier en ce qui a trait à l'importance relative des finances et des répercussions dans le contexte canadien.
- La mesure dans laquelle l'équipe Investissement responsable peut tirer parti de son influence pour avoir une incidence positive concernant l'enjeu et les personnes ou les systèmes touchés par celui-ci.
- Le degré d'incertitude à l'égard du risque systémique à grande échelle qui pourrait survenir si l'enjeu n'était pas géré.

Les activités de gérance liées à ces sous-thèmes visent à atténuer les risques et à renforcer les occasions en favorisant le rendement des entreprises et du secteur dans ces domaines, tout en soutenant nos efforts collectifs visant la résolution des problèmes mondiaux en matière de durabilité. Elles visent à gérer les répercussions négatives et à promouvoir des résultats positifs pour les groupes de parties prenantes et de titulaires de droits suivants : employés, clients, travailleurs de la chaîne d'approvisionnement, collectivités touchées et ayants droit.

L'égalité sociale et les enjeux plus généraux liés aux facteurs ESG sont également pris en compte lorsque nous prenons des décisions concernant le vote par procuration. Nous adoptons généralement une position favorable à l'égard des résolutions des actionnaires qui demandent une stratégie et une communication de l'information plus rigoureuses concernant les droits de la personne, la diversité au sein de l'effectif, l'équité salariale, les droits des Autochtones et d'autres enjeux d'égalité sociale. De plus, les lignes directrices en matière de gouvernance²⁹ de BMO Gestion mondiale d'actifs disposent que, dans les cas où une entreprise manquerait à ses obligations en matière de droits fondamentaux des personnes et de déclaration de l'information relative aux chaînes d'approvisionnement, il est possible que nous votions contre des propositions de la direction, notamment sur les rapports, les comptes et l'élection des administrateurs.

²⁴ ODD signifie « objectif de développement durable ». L'Assemblée générale des Nations Unies a défini 17 objectifs de développement durable en 2015 afin de donner la « marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous » d'ici 2030.

²⁵ <https://www.tiiproject.com/systems-level-considerations-long-term-investor/>

²⁶ <https://www.ilo.org/global/lang-fr/index.htm>

²⁷ <https://social.desa.un.org/fr/node/32451>

²⁸ https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf

²⁹ <https://www.bmogam.com/ca-fr/about/responsible-investment/#resources>

Attentes, mesures et cibles

BMO Gestion mondiale d'actifs aide les sociétés détenues à adapter leurs politiques et leurs pratiques dans le but de favoriser l'égalité sociale par les moyens suivants :

- Discuter avec les administrateurs et les dirigeants afin d'assurer une compréhension commune de chaque enjeu social, de son importance pour les investisseurs, des attentes des investisseurs à l'égard du rendement de l'entreprise dans ce domaine, des obstacles à l'atteinte des cibles, des ressources de soutien offertes et de stratégies d'amélioration du rendement.
- Encourager la communication d'information et la transparence à l'égard des mesures et des efforts en matière d'égalité sociale, y compris la transmission de renseignements sur l'effectif, l'établissement de rapports sur les efforts de diligence responsable en matière de droits de la personne et de mesures correctives harmonisés sur les Principes directeurs des Nations Unies, les relations avec les parties prenantes, les mécanismes de règlement des griefs, la diversité au sein des conseils d'administration, les stratégies visant à améliorer l'accès à des produits et services abordables, et d'autres enjeux d'égalité sociale.
- Surveiller les efforts, les activités de communication d'information et le rendement des entreprises à l'égard d'un enjeu par rapport aux indices de référence établis et aux meilleures pratiques émergentes.
- Fournir des ressources pour améliorer le rendement et les activités de communication d'information des entreprises, y compris des exemples de meilleures pratiques adoptées par des entreprises qui font preuve de leadership en ce qui a trait à l'enjeu social visé.
- Évaluer l'utilisation de nos droits de vote lorsque les sociétés détenues ne répondent pas à nos attentes.

La figure 1 ci-dessous présente nos attentes générales à l'égard des sociétés concernant les cinq sous-thèmes, ainsi que les différents stades du processus. Ces attentes pourraient évoluer à mesure que notre approche se développe.

Connaissance de base	Gestion active des pratiques commerciales liées à l'égalité sociale	Approche stratégique	Harmonisation
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux enjeux liés à l'égalité sociale ou aux droits de la personne et aux attentes des investisseurs à cet égard. • Reconnaissance de la plupart des risques financiers et liés aux droits de la personne associés aux activités de l'entreprise. • Engagement en matière de politique publique à s'attaquer à la plupart des enjeux importants liés à l'égalité sociale, y compris un engagement à respecter les droits de la personne et les droits des Autochtones. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques officielles en place pour gérer les risques liés à l'égalité sociale et aux droits de la personne dans les pratiques commerciales. • Surveillance par le conseil d'administration. • Repérage des répercussions négatives les plus graves sur les personnes au sein de la chaîne de valeur. • Mesures visant à réduire les inégalités sociales et les risques liés aux droits de la personne, comme des codes de conduite publics clairs pour les chaînes d'approvisionnement. • Établissement de cibles transparentes (p. ex., diversité, équité et inclusion, salaires et avantages sociaux équitables, accès équitable aux produits et services). • Établissement des étapes à suivre pour atteindre les cibles et communication des progrès. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des risques et des occasions liés à l'égalité sociale et aux droits de la personne dans la stratégie d'affaires (prise en compte de la chaîne d'approvisionnement et des produits et services). • Processus officiels d'intégration des points de vue des ayants droit à la surveillance menée au niveau du conseil d'administration et à l'élaboration des stratégies et la prise de décisions au niveau de la direction. • Conception conjointe de mécanismes de règlement des griefs au niveau des opérations avec les ayants droit pour s'assurer qu'ils sont efficaces (accessibles et dignes de confiance). • Harmonisation de la rémunération des dirigeants avec le rendement en matière d'égalité sociale. • Analyse et divulgation des risques en fonction des mesures et des cibles établies selon les meilleures pratiques. • Évaluation de l'efficacité des approches visant à repérer, à mettre un terme, à prévenir et à atténuer les risques liés à l'égalité sociale et aux droits de la personne, et en faire rapport, et intégration des conclusions afin d'améliorer les politiques et les pratiques dans un esprit d'amélioration continue. • Élaboration de programmes de surveillance conjointe et de gestion conjointe avec les ayants droit afin de prévenir et d'atténuer les risques les plus importants en matière de droits de la personne et d'en assurer l'efficacité. • Lobbying responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. • Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives aux droits des travailleurs. • Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. • 92^e Appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation pour le secteur des entreprises. • Défi 50-30 du gouvernement du Canada pour la diversité, l'équité et l'inclusion. • Objectifs de développement durable des Nations Unies. • Évaluation et divulgation proactives.

Mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU

Nous reconnaissons que les normes internationales de respect des droits de la personne, conformément aux Principes directeurs de l'ONU et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises, s'étendent également aux investisseurs institutionnels, et que les investisseurs s'attendent à ce que les placements de leur portefeuille fassent l'objet d'une diligence raisonnable en matière de droits de la personne harmonisée sur les Principes directeurs de l'ONU.

Comme il est indiqué dans la Déclaration sur les droits de la personne de BMO Groupe financier³⁰, l'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs mène un vaste programme de mobilisation des investisseurs afin d'encourager les entreprises dans lesquelles nous investissons à adopter des politiques et des pratiques conformes aux Principes directeurs de l'ONU, y compris une diligence raisonnable en matière de droits de la personne et d'environnement afin de surveiller, atténuer et prévenir les répercussions négatives sur les gens et la planète. En 2023, l'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs a mené et publié des recherches sur l'état de la diligence raisonnable des entreprises en matière de droits de la personne au Canada³¹, dans le cadre de sa propre approche de diligence raisonnable et afin d'orienter l'établissement des priorités en matière d'engagement. L'équipe mène une campagne interne de mobilisation continue qui vise à aider les sociétés émettrices à améliorer leurs politiques, leurs processus et leurs rapports en fonction des renseignements tirés de notre rapport et conformément aux attentes énoncées ci-dessus.

Comme il a été indiqué, BMO Gestion mondiale d'actifs est signataire de la déclaration des investisseurs de l'initiative Advance des PRI des Nations Unies, qui reconnaît le rôle que les investisseurs peuvent jouer dans la promotion des droits de la personne à l'échelle mondiale, et codirige des engagements collaboratifs sur les droits de la personne dans les secteurs à risque élevé sous la bannière de cette initiative. De plus, l'équipe accorde la priorité à la mobilisation des sociétés émettrices à l'égard des principes de la DNUDPA afin de faire progresser la réconciliation avec les Autochtones au Canada, de faire progresser le respect des droits des Autochtones à l'échelle mondiale et de soutenir une transition énergétique juste.

Notre fournisseur de services de mobilisation de tiers *reo*^{MD} contribue à assurer une vaste mobilisation à l'échelle mondiale et une incidence accrue. Cela comprend les mesures suivantes :

- Entretiens avec les administrateurs et les dirigeants afin d'assurer une compréhension commune des enjeux sociaux.
- Signalement, surveillance et mobilisation des entreprises à l'égard des répercussions négatives graves, proposition de recours et respect des normes mondiales, par exemple pour les entreprises qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.
- Utilisation du levier du vote des investisseurs pour encourager de meilleures pratiques au moyen d'une stratégie de vote par procuration pour les entreprises qui exercent leurs activités dans des secteurs à risque élevé qui n'ont pas de politiques liées au travail forcé et au travail des enfants.
- Prévention des répercussions négatives grâce à une mobilisation générale encourageant les entreprises à s'harmoniser aux Principes directeurs des Nations Unies et à mettre en œuvre une diligence raisonnable en matière de droits de la personne

L'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs s'efforce d'améliorer en permanence son approche à l'égard de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne en s'appuyant sur les PRI des Nations Unies, ainsi que sur l'Investor Alliance for Human Rights.

Climat et égalité sociale

L'élaboration de notre cadre nous permet de reconnaître le lien entre l'égalité sociale et la lutte contre les changements climatiques, y compris les occasions que la lutte contre les inégalités offre dans le contexte d'une transition réussie vers une économie à faibles émissions de carbone. À l'échelle mondiale, les peuples autochtones dépendent toujours étroitement de la terre pour se nourrir, se loger et alimenter leur culture et leur esprit. Même si la situation dépend de la région, au Canada, établir des partenariats équitables avec les peuples autochtones pour atténuer les effets des changements climatiques grâce à la conservation des territoires et au développement d'énergies et d'infrastructures propres peut contribuer à renforcer la résilience du pays et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en plus de contribuer à la réconciliation avec les Autochtones en permettant à ces derniers d'améliorer la situation socioéconomique des Premières Nations, des Inuits et des Métis. En outre, les pratiques stratégiques en matière de diversité et d'inclusion des entreprises peuvent atténuer les disparités de revenu entre les races et entre les sexes et tirer parti des perspectives riches et diversifiées que les femmes, les personnes racialisées et d'autres groupes marginalisés apportent pour accroître l'innovation, la mobilisation des travailleurs et les capacités de résolution de problèmes.

³⁰ Déclaration sur les droits de la personne de BMO

³¹ <https://www.bmogam.com/ca-fr/perspectives/les-nouvelles-lois-abordent-les-pratiques-de-diligence-raisonnable-en-matiere-de-droits-de-la-personne>

Communiquez avec nous

 bmogam.com/ca-fr/nous-joindre

 Suivez-nous sur LinkedIn

Avis juridique

Liens et contenu de tiers

Le présent document peut contenir des liens vers d'autres sites dont BMO Gestion mondiale d'actifs n'est pas le propriétaire ni l'exploitant. De plus, les liens vers les sites que BMO Gestion mondiale d'actifs possède ou exploite peuvent être publiés sur les sites Web de tiers sur lesquels nous publions des annonces, ou dans des cas que nous n'avons pas approuvés. Les liens vers d'autres sites Web ou les références à des produits, services ou publications autres que ceux de BMO Gestion mondiale d'actifs contenus dans ce document ne sous-entendent pas l'approbation de ces sites Web, produits, services ou publications par BMO Gestion mondiale d'actifs. Nous ne gérons pas les pratiques en matière de marketing numérique et de témoins des tiers, et nous n'en sommes pas responsables. Les sites Web fournis ont leurs propres politiques de confidentialité, notes juridiques et conditions d'utilisation que nous vous recommandons de lire attentivement.

Nous ne révisons pas et n'approuvons pas le contenu tiré du site Web d'un tiers ou les liens menant vers le site Web d'un tiers. L'utilisation de sites Web externes ou de contenu de tiers est à vos risques et périls. Par conséquent, nous déclinons toute responsabilité à leur égard.

Ce document est fourni à titre informatif seulement. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de l'investisseur. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis de professionnels.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc. Certains des produits et services offerts sous la marque de commerce BMO Gestion mondiale d'actifs sont expressément conçus pour différentes catégories d'investisseurs au Canada et peuvent ne pas être accessibles à tous les investisseurs. Les produits et les services ne sont offerts qu'aux investisseurs au Canada, conformément aux lois et règlements applicables.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.



Gestion mondiale d'actifs